



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Catherine CLUZEAUD-DELVIT, Ingénieure d'Etudes, Directrice du Service Commun de Formation Continue, de la Validation des Acquis et de l'Apprentissage (FCV2A),

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette et de signer les contrats et les conventions de formation professionnelle,

concernant les CF3 : 918001 – Pilotage, développement et gestion administrative
918101 – Formation diplômante et apprentissage
918102 – Validation des acquis et professionnalisation
918103 – Formation permanente

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 25 mai 2016

Le délégataire,

La Présidente,

Catherine CLUZEAUD-DELVIT

